Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 44 (1939)

Artikel: Procès-verbal de la 76e assemblée générale à Saint-Imier

Autor: Gressot, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-684468

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PROCÈS-VERBAL

de la

76° Assemblée générale à Saint-Imier

(Salle des Rameaux)

le samedi, 28 septembre 1940, à 9 h. 15.

Présidence : M. J. Gressot, avocat, président central.

I. SEANCE ADMINISTRATIVE.

Saint-Imier! L'historien nous apprend que bien avant Char lemagne, sur la piste de populations disparues, un pèlerin ajoulot s'est arrêté là. Animé de l'Esprit saint, il accepta l'eau de roche et les autres dons du climat. En ce matin d'automne, les Emulateurs acceptent, bon gré malgré, l'eau tombant du ciel! Et pourtant, ils ont répondu en très grand nombre à l'appel du comité central. Faut-il attribuer cette belle affluence au fait que les assises centrales de 1939 furent supprimées à cause des événements internationaux et de la mobilisation générale de l'armée? Mais, n'oublions pas que les Jurassiens aiment leur Société d'Emulation; ils suivent avec un réel intérêt toutes ses manifestations; ils éprouvent du plaisir à se retremper dans ce passé jurassien débordant de révélations ; ils s'emploient de leur mieux à travailler d'un commun accord au développement intellectuel et moral de ce petit pays aux aspects naturels si divers, qu'anime un seul sentiment : l'âme jurassienne!

Parmi les quelque cent cinquante Emulateurs qui se pressent dans la coquette salle des Rameaux, nous distinguons: M. le Juge fédéral J. Rossel, Mgr. E.Folletête, vicaire général, MM. les Juges d'appel Jobin, Comment, Imer, M. Stauffer, ancien conseiller d'Etat, les représentants des autorités de Saint-Imier et du Vallon, une belle phalange de délégués de sociétés savantes du canton de Berne et de cantons voisins.

1. Discours de bienvenue. — M. Maurice Henry, l'aimable et très distingué président de la section organisatrice ouvre officiellement cette assemblée générale par un discours d'une remarqua-

ble tenue littéraire. Paraissant in-extenso dans le présent volume, ce salut de cordiale bienvenue ne manquera pas d'intéresser les lecteurs des «Actes».

2. Rapport sur l'activité de la Société pendant la période 1938-1940. — D'une plume alerte, en un style vigoureux et clair, M. Gressot brosse un tableau complet de ce que fut l'activité de la société, — plus spécialement de l'organe central, — pendant cette période de deux ans.

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire des nombreux Emulateurs fidèles, que la mort nous a ravis.

- 3. Approbation des comptes. Vérifiés par deux membres de la section de Tramelan, les comptes ont paru dans le dernier volume des «Actes». D'emblée, l'assemblée fait siennes les propositions de M. Boillat, président et les comptes sont approuvés tout en donnant décharge au caissier et au comité central. Les comptes de l'exercice en cours seront vérifiés par MM. Henry et Sauvant, de la section Erguël.
- 4. Election complémentaire au Comité central. Le décès de M. Choffat, vice-président, prive l'organe central d'un aimable et dévoué collaborateur. Pour le remplacer, la Délégation générale d'avril dernier a porté son choix sur un Emulateur bien sympathique et qui a toujours manifesté beaucoup d'intérêt à nos travaux : M. le Dr Georges Boinay, avocat et notaire à Porrentruy.

Le nouvel élu — auquel l'assistance ne ménage pas ses acclamations — remercie en termes particulièrement cordiaux. M. Gressot tient encore à renseigner l'assemblée sur la question de la présidence centrale. Il rappelle l'art. 17 des statuts en insistant spécialement sur la seconde partie dont la rédaction est conçue comme suit : «Tous les membres du Comité central sont nommés pour trois ans et immédiatement rééligibles, sauf le président qui n'est immédiatement rééligible qu'une fois.»

Sans ignorer ces prescriptions statutaires, la Délégation générale a prié M. le Conseiller national Gressot de conserver la présidence — fonction qu'il remplit d'ailleurs avec un bel enthousiasme et un brio remarquable — jusqu'en des temps meilleurs. Les tonnerres d'applaudissements qui accueillent cette déclaration nous dispensent d'entrer dans de plus amples détails et M. Gressot restera pendant quelque temps encore notre brillant président central.

5. Lieu de la prochaine assemblée générale. — L'assemblée accepte avec enthousiasme la proposition du comité central d'organiser nos prochaines assises centrales à Bâle.

6. Réception de nouveaux membres. — Il est réjouissant de constater combien nombreuses sont les personnes qui s'intéressent à la vie intellectuelle du Jura et plus spécialement à la Société jurassienne d'Emulation. L'assemblée générale accepte en bloc, sur préavis de la Délégation générale, les candidatures de 70 nouveaux membres, dont la répartition s'établit comme suit : Porrentruy 12, Erguël 13, Berne 10, Bienne 3, Bâle 2, La Chaux-de-Fonds 2, Tramelan 4, Prévôté 9, Lausanne 6, Saignelégier 4, Genève 4, Delémont 1. Une liste complète de ces nouveaux membres paraît à la fin du présent volume.

Estimant qu'il est logique de convoquer les candidats à l'assemblée générale qui les reçoit, la Délégation générale a décidé qu'à l'avenir la liste des candidatures s'établira un mois plus tôt de façon à permettre une convocation régulière de chacun. Cette façon de procéder n'a d'autre but que de rehausser la cérémonie de réception des nouveaux membres.

- 7. Programme d'activité. M. le Président central fait un exposé succinct des buts vers lesquels doit tendre notre institution. Ils sont nombreux et variés: le Jura, terre romande, reste en tête de liste et en toutes circonstances nous continuerons d'affirmer notre latinité; le comité central n'a pas encore abandonne l'idée de voir les Archives du Jura réintégrer Porrentruy. Il est vrai que notre Président central fait remarquer avec beaucoup d'à-propos, dans son rapport, que «nos archives ont changé de toit, mais qu'elles sont toujours en prison...» L'enquête sur le folklore jurassien n'est pas terminée; nos patois jurassiens doivent aussi être sauvés de l'oubli. Dans ce domaine, nous enregis trons avec infiniment de plaisir la publication in-extenso (avec traduction française due à M. Gustave Amweg) de la fameuse «Lettre de Bonfol», document plein de saveur et d'originalité. Les études sur la préhistoire, voire des fouilles, restent à l'ordre du jour. Le développement des arts, des lettres, des sciences, merite de retenir spécialement notre attention et chacun applaudira à l'ouverture d'un nouveau concours littéraire jurassien. D'autre part, les événements internationaux ne doivent pas nous empêcher de continuer le travail préparatoire à la publication de notre Armorial du Jura. Les conférences et le théâtre auront, comme par le passé, une place spécialement réservée au programme de l'activité hivernale de nos sections. La tâche est grande, certes, mais les bonnes volontés ne font pas défaut à l'Emulation juras-
- 8. Divers. a). Le Karst jurassien : hydrologie de la Haute-Ajoie et découverte d'une rivière souterraine du Jura bernois, dû aux recherches et à la plume de M. Lucien Lièvre, professeur à

Porrentruy, vient de sortir de presse. Il s'agit d'un volume de 160 pages, richement illustré, étude approfondie des questions d'hydrologie en Ajoie et que l'auteur serait disposé à céder aux membres de l'Emulation au prix de fr. 3.— au lieu de fr. 4.—.

M. le Président central recommande particulièrement cet ouvrage au sujet duquel nos sections recevront une circulaire.

- b). Reproduction des peintures de Bandinelli. Un de nos compatriotes jurassiens, établi à Paris, s'est vu contraint par la guerre d'abandonner toute activité dans la Ville-lumière, pour venir s'établir provisoirement à Boncourt, où il s'adonne à l'art pictural. M. Wieser a entrepris avec un réel succès la reproduction des fameuses aquarelles de Bandinelli (costumes jurassiens) et il offre ces petits chefs-d'œuvre à un prix fort intéressant aux membres de la Société d'Emulation.
- c). Ouvrages d'auteurs jurassiens. M. Gressot saisit l'occasion qui lui est offerte pour recommander d'une façon très aimable, les œuvres d'Emulateurs dévoués qui travaillent sans cesse au développement intellectuel du Jura. Il s'agit de:

«Les arts dans le Jura bernois et à Bienne», tome 2, de M. le Dr Gustave Amweg, professeur à Porrentruy.

«L'Histoire du peuple suisse», de M. le Dr P.-O. Bessire, professeur à Porrentruy.

«Le Régiment de l'Evêché de Bâle au service de la France», (Régiment d'Eptingue) de Mgr Folletête, vicaire général à Soleure, l'auteur très apprécié de l'«Histoire de la Paroisse de Porrentruy».

Avant de lever cette première séance, M. le Président central informe l'assistance qu'une agréable surprise lui est réservée à la halle de gymnastique (local où sera servi le banquet), les artistes peintres de Saint-Imier s'étant mis spontanément à la disposition du comité d'organisation pour exposer quelques-unes de leurs meilleures œuvres.

Et sur ce, la partie administrative prend fin. L'heure des restrictions ayant sonné — et les Emulateurs voulant donner le bon exemple, — il n'est pas servi de collation.

II. SEANCE LITTERAIRE ET HISTORIQUE.

Quelques minutes de battement, juste le temps d'échanger de hâtives poignées de mains, puis la séance littéraire est ouverte. Sept travaux figurent à l'ordre du jour, mais six seulement seront présentés, la publication de l'étude de feu le Dr A. Schenk, professeur à Berne, (Voyage de Bernard d'Eptingen en terre sainte vers la fin du 16e siècle) devant êter ajournée.

M. Gustave Amweg donne lecture d'une introduction et de quelques fragments de la fameuse Lettre de Bonfol, de Biétrix, document inédit, de rédaction patoise et dont le contenu n'est autre qu'une série de farces et d'histoires de Bonfol. Grâce au dévouement de M. Amweg, ce document de notre folklore jurassien est sorti de l'oubli et nous sommes persuadés que les lecteurs des «Actes» s'intéresseront vivement à ce texte amusant, d'autant plus qu'il sera accompagné d'une traduction française.

M. le pasteur Robert Gerber, en fin disert, évoque la vie superstitieuse d'autrefois en présentant: «Un procès de sorcelle-rie en Erguël», récit fort intéressant, pittoresque et d'un charme particulier.

«Le Sonderbund vu par Cyprien Revel, membre du Directoire fédéral», tel est le titre du travail que présente M. Florian Imer, juge d'appel, étude très complète et qui met en lumière la vie, l'œuvre de cet homme d'Etat, très cultivé, idéaliste avant tout et dont La Neuveville garde pieusement le souvenir.

M. Marius Fallet intéresse au plus haut point l'auditoire par son exposé sur «La Coronelle à La Chaux-d'Abelle», (ancienne orthographe). Il évoque le souvenir du lieutenant-colonel Jacot-Guillarmod qui, lors de sa retraite vint se fixer dans la ferme qu'on appela tout d'abord «chez le Colonel», expression que le patois transforma bientôt en «chez le Coronel», puis «La Coronelle». Il s'agit d'une construction originale et dont la renommée ne fit que s'accroître du fait qu'elle devint par la suite la demeure de personnages importants: Samuel Robert, Liomin, Isaac Mestrezat, Anne Morel, Samuel Gagnebin.

M. le pasteur Charles Simon présente quelques épisodes de la vie de «Charles-Ferdinand Morel, comme aumônier au Régiment de Reinach». La correspondance du capitaine Morel ne manque pas d'aperçus intéressants quant aux trois régimes sous lesquels il vécut : Evêché de Bâle, France, Berne.

Qui eût été mieux à même de présenter une étude complète sur la «Famille Gagnebin, de La Ferrière», qu'un de ses descendants, Me Bernard Gagnebin, avocat à Genève?

Une foule de lettres et de documents inédits permettent à Me Gagnebin de faire ressortir avec beaucoup de finesse les caractéristiques de cette famille célèbre, dont le nom est lié à l'histoire du Jura.

L'Emulation se devait d'évoquer dans leurs grandes lignes

les événements qui, il y a deux siècles exactement (31 octobre 1740), bouleversèrent l'Evêché de Bâle et plus particulièrement l'Ajoie.

En historien impartial, M. Amweg rappelle dans quelles circonstances Pierre Péquignat et ses adeptes donnèrent leur vie pour libérer le peuple jurassien du joug de la féodalité.

Midi! L'imposante cohorte se dirige vers la halle de gymnastique pour le banquet.

III. LE BANQUET.

Nous entrons dans un local fort sympathique parce qu'abondamment décoré de plantes vertes, d'œuvres d'art. De magnifiques gerbes de fleurs garnissent les tables et chaque convive est agréablement surpris de découvrir à côté de son couvert quelques souvenirs dus à la générosité d'industriels et de commerçants du Vallon: un porte-mine «Longines», un flacon d'eau de Cologne «Aeschlimann», une édition spéciale du journal «Le Jura Bernois», consacrée entièrement à l'Emulation jurassienne et à Saint-Imier, un exemplaire des «Lectures du foyer», contenant des vues originales du Vallon de Saint-Imier et la maison des Frères Gagnebin, à La Ferrière, une brochure fort intéressante et richement illustrée: «Le Parc jurassien de la Combe-Grède», sortie des presses de l'imprimerie Grossniklaus, et une invitation d'une originalité particulière — portant le sceau et les armoiries des Gagnebin, — due à l'initiative de Mlle Marcelle Brand, organisatrice de la manifestation qui se déroulera à La Ferrière.

Il y a lieu d'ajouter à cette liste de souvenirs, la magnifique plaquette publiée par MM. Juillard de la «Cortébert Watch Co», à l'occasion du 150e anniversaire de la fondation de cette importante fabrique, plaquette que tous les Emulateurs ont reçue à domicile.

L'Erguël compte aussi des «Vatel» !... preuve en est le menu qu'apprécient les quelque cent quatre-vingts convives et qui fait honneur à M. Châtelain, restaurateur.

M. Dagobert Voumard, diacre, est investi des fonctions de major de table, mission de laquelle il s'acquitte avec une fine bonhomie.

Un certain nombre de sociétés correspondantes, de membres correspondants honoraires et de fidèles Emulateurs s'excusent de ne pouvoir assister à notre assemblée générale : la Société helvétique des sciences naturelles, la Société suisse de chimie, la Société vaudoise des sciences naturelles, la Société des médecins de La Chaux-de-Fonds.

L'assistance applaudit à la lecture d'un message fort aimable du Commandant en Chef de l'Armée — membre correspondant honoraire de l'Emulation — et d'une communication non moins cordiale de M. Camille Gorgé, ministre suisse à Tokio.

Pourrait-on concevoir un banquet de l'Emulation sans discours? Pourquoi d'ailleurs se priverait-on des excellents messages que nous apportent les représentants des autorités, les délégués des Sociétés correspondantes au sein desquelles notre institution jouit d'une si grande sympathie?

C'est à M. Wolfender, représentant de la Municipalité de Saint-Imier qu'échoit l'avantage d'ouvrir les feux. Il s'exprime en termes fort élogieux à l'égard de l'Emulation jurassienne et il adresse un salut très cordial de bienvenue aux nombreuses personnes qui honorent la ruche industrielle du Vallon de leur présence.

M. Amweg lit une historiette pleine de saveur tirée de la «Lettre de Bonfol», alors que M. Léon Montandon, archiviste à Neuchâtel apporte le salut vibrant de la Société romande d'histoire et de la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel ; il lève son verre au Jura, terre romande. Bravo!

M. Florian Imer s'exprime au nom de la Société d'histoire du canton de Berne; M. Ems, juge cantonal, prononce d'excellentes paroles au nom de la Société d'histoire de Fribourg et M. Staub apporte le salut de la Société des sciences naturelles de Berne.

Et que dire des charmantes productions de l'Orphéon mixte, dont les membres portent le costume erguëlien?

Dirigée par un «moins de 16 ans», la vigoureuse Fanfare des cadets se taille une fameuse tranche de succès. C'est légitime, car elle constitue vraiment un ensemble musical, — d'une discipline parfaite, — à même de rivaliser avec nos bonnes fanfares militaires. Cette cohorte de jeunes gens fait plaisir à voir et son entrée en scène déclenche des tonnerres d'applaudissements.

Un silence religieux s'établit spontanément au moment où M. Louis Bueche, architecte, prononce le toast à la Patrie. L'orateur s'exprime en ces termes:

«Mesdames, Messieurs,

«C'est un honneur pour moi, un redoutable honneur, dans les jours troublés que nous vivons, que de parler de ce que nous avons de plus cher, que d'apporter en votre nom à tous le salut à la patrie, cette patrie pour laquelle, dans les pays qui nous environnent, tant de jeunes gens donnent leur sang tous les jours, cette patrie dont plusieurs parmi nous, leurrés par des rêves d'internationalisme fallacieux et trompeurs, ne distinguaient plus l'accueillante beauté.

«L'histoire toujours se renouvelle.

«C'est pressés par la dureté et la malice des temps et par un commun besoin de s'unir — pour se défendre — que les Confédérés de 1291 signèrent un pacte d'alliance perpétuelle. Et c'est poussés par la dureté et la malice des temps que citadins et paysans, socialistes et conservateurs, oubliant nos luttes partisanes, tous nous nous sommes rapprochés; tous nous nous sommes unis face au danger pour la défense de notre indépendance, pour la sauvegarde de notre liberté et de nos institutions séculaires. Et j'ai la conviction que jamais nous n'avons été aussi unis, aussi proches les uns des autres! Sans doute reste-t-il encore quelques égarés, inconscients qui, fascinés par je ne sais quel rêve d'autocratie ou d'absolutisme, ne songent à rien moins qu'à renverser nos institutions, qu'à saper la démocratie et à mutiler le visage aimé de la patrie.

«Ils ne sont certainement pas nombreux; méfions-nous cependant des gens qui vont clamant : «Il faut que ça change, il faut s'adapter à tout prix et se rendre à l'évidence.»

«Ce n'est pas en pleine tempête, au moment où la mer est haute et les vagues démontées, qu'on ergote sur la manière de tenir le gouvernail ou de piloter le navire... C'est tenir qu'il nous faut tout d'abord, tenir à tout prix! Le reste suivra si Dieu le veut. A ces novateurs, à ces imitateurs de l'étranger, — ne rêvant que régime de force et dictature, — opposons nos traditions démocratiques de liberté dans l'ordre et la discipline, nos sentiments d'entr'aide et de fraternité. A cette hantise des races élues, opposons notre conception helvétique des citoyens et des cantons égaux devant la loi et devant Dieu.

«Et, songeant à nos enfants ou aux plus jeunes d'entre nous qui, depuis des semaines et des mois sacrifient le plus clair de leur temps, de leur bien, de leur vie pour assurer la sécurité du pays, n'est-ce pas à nous, membres de l'Emulation jurassienne, nous qui, mieux que d'autres peut-être, connaissons notre pays et son passé, qu'il incombe d'assurer la défense spirituelle du pays? de lutter contre l'envahissement des idées et conceptions étrangères?

«Tout évolue et se modifie; les mœurs, les idées, l'état social. La patrie que nous ont léguée nos pères ne fait pas exception à la règle commune, mais il nous appartient de veiller à ce que l'idée démocratique telle que nous la concevons — je pense au referendum et à la proportionnelle, — ne provoque pas un affaiblissement de l'autorité de l'Etat, une dispersion des forces vives de la Nation.

«A nous de faire en sorte que l'évolution nécessaire se fasse dans la bonne direction et que soient sauvegardées les valeurs

essentielles qui ont fait la force de notre pays.

«Ah! qu'elle est émouvante, tragique même, cette destinée du peuple suisse qui veut que chaque génération doive à son tour, par ses sacrifices et ses renoncements, apprendre à nouveau la valeur de ses libertés et des institutions sociales héritées du passé! Et malheur à la génération dégénérée qui, comme le serviteur infidèle de la parabole, enfouirait son trésor au lieu de le faire fructifier et prospérer à nouveau. Malheur à celle qui ne passerait pas le flambeau dont elle eut la garde!

«Mesdames, Messieurs,

«On n'aime bien que ce qu'on a conquis avec peine; on ne s'attache qu'à ce qu'on a mis longtemps à obtenir, à conserver. C'est à cette patrie qui nous est si chère, à cette patrie qui, tout à coup, nous demande tant de sacrifices, tant de renoncements et de peines, c'est à cette patrie exigeante, mais si belle, si prenante et si douce que je porte mon toast et que je lève mon verre.

«Que Dieu, après nous l'avoir révélée à nouveau, nous la

conserve à jamais, et qu'elle vive!...»

Un vrombissement de moteurs se fait entendre au dehors; ce sont les confortables autocars qui transporteront les Emulateurs à La Ferrière. Cependant, M. Gressot se sent pressé d'adresser un chaleureux merci aux organisateurs de cette 76e assemblée générale dont le souvenir restera gravé dans tous les cœurs; il exprime de légitimes sentiments de gratitude à M. Maurice Henry, président, à ses dévoués collaborateurs et plus spécialement à l'aimable major de table à la voix sympathique... mais sonore.

IV.

HOMMAGE AUX FRERES ABRAHAM ET DANIEL GAGNEBIN.

Les restrictions de carburants ne nous empêcheront pas d'atteindre La Ferrière, où des mains de fées ont tout préparé, tout organisé pour placer sur un plan de parfaite dignité l'hommage qui sera rendu aux deux hommes célèbres de ce plateau franc-montagnard.

Une fanfare plus que centenaire, mais à la musique jeune et allante, nous accueille aimablement. Toute la population du village, d'ailleurs — et avec un certain sentiment de fierté, — s'associe aux Emulateurs pour la circonstance. La cérémonie se déroule au Temple, magnifiquement décoré de fleurs, où M. le Président central rappelle que l'un des rôles de la Société jurassienne d'Emulation est de faire revivre la mémoire de ceux qui, dans notre petit coin de terre, ont travaillé à la grandeur de leur pays. Le 4 juillet 1931, une plaque commémorative était apposée à la maison natale de Xavier Stockmar, à Porrentruy; le 1er octobre 1938, à l'occasion de notre 75e assemblée générale, à Tramelan, un hommage identique était rendu à Virgile Rossel. Aujourd'hui, puisque nous sommes en Erguël, n'est-il pas indiqué de perpétuer le souvenir des deux savants de La Ferrière?

Daniel Gagnebin, né en 1709 et mort en 1781, fut capitaine au régiment Sonnenberg. Physicien et chimiste, il fut membre correspondant de l'académie de Goettingue. Son frère Abraham, qui naquit à Renan en 1707, fut chirurgien d'un régiment suisse en France, puis médecin à La Ferrière. Ce fut un grand savant qui collectionna toute sa vie plantes et fossiles.

- M. Samuel Gagnebin, professeur à Neuchâtel, fait un exposé très complet de l'état de la science au temps des Gagnebin, alors que la théorie de Paracelse était encore très en honneur. L'orateur souligne les nombreuses relations d'un ordre scientifique et philosophique qu'entretenaient les deux savants de La Ferrière.
- M. Léon Montandon, archiviste à Neuchâtel, rappelle en termes choisis ce que furent les relations entre l'Evêché de Bâle et la seigneurie de Valangin; il souligne, en particulier, l'activité bienfaisante que déployèrent les Frères Gagnebin à l'égard du pays de Neuchâtel.
- M. le pasteur Huguenin, au nom de la Famille Gagnebin et de ses paroissiens, remercie tous ceux qui ont collaboré à la réussite de cet hommage de reconnaissance, alors qu'à notre époque tous les regards sont tournés vers le matérialisme égoïste. A l'instar des Frères Gagnebin, dit-il, cultivons notre esprit et notre cœur. Une évocation pleine de grâce et due à la plume de Magali Hello, est interprétée par les Compagnons de Saint-Nicolas, jeunes gens fort sympathiques. Ce jeu historique authentique met en scène des personnages célèbres de l'époque: Albert de Haller Jaquet-Droz et rappelle plus spécialement la visite que fit, en juin 1765, Jean-Jacques Rousseau aux deux savants.

Des productions fort goûtées de la fanfare et du chœur mixte de l'endroit agrémentent cette cérémonie toute de dignité et de cordialité. Devant la maison natale des Gagnebin, M. Gressot remet officiellement la plaque commémorative — chef-d'œuvre dû au ciseau du sculpteur J. Kaiser, de Delémont, — aux autorités de La Ferrière. (Voir la reproduction dans le présent volume : étude de Me Gagnebin). Pour la circonstance, quelques pièces de l'immeuble ont été aménagées — grâce au dévouement de Mademoiselle Brand, — en un musée où archéologues, bibliophiles, philosophes, naturalistes, paléologues, géologues — voire nous, les simples mortels, — découvrent des choses d'un très grand intérêt. Encore une modeste collation offerte par le comité central et les visiteurs regagnent la capitale du Vallon où l'heure du départ des trains est sur le point de sonner.

Réussie en tous points, malgré la période difficile que nous traversons, la 76e assemblée générale de l'Emulation laissera à chacun un souvenir inoubliable.

Le secrétaire central : Ali REBETEZ.